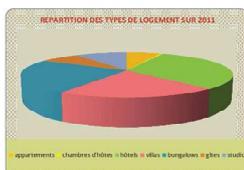
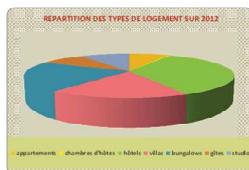


	appartements	chambres d'hôtes	hôtels	villas	bungalows	gîtes	studios
T 1 2011	4996	391	22192	16203	18508	4982	8251
T 1 2012	7412	469	37138	19128	23713	8579	3401
T 2 2011	2722	118	10721	9814	9958	2764	6203
T 2 2012	4335	117	18997	10800	11380	4996	4692
T 3 2011	1749	162	11199	6760	8644	2324	3090
T 3 2012	3328	40	12932	7830	9732	3076	4960
T 4 2011	2087	107	14147	4986	8187	3855	157
T 4 2012	3502	262	17225	6801	9805	4057	4903
total 2011	11534	781	58259	37863	44867	13790	17741
total 2012	18576	888	86457	44600	54690	20608	23556



DOSSIER DE CLASSEMENT DE MEUBLES DE TOURISME

Établissement : B001 Nom : CARAIB'BY HOTEL
 Nombre de logements : 15
 Nombre de couchages : 59
 Date du dernier contrôle qualité : 16 janvier 2011

Nom des logements au sein de l'établissement	CATEGORIES / COUCHAGES				
	1.	2.	3.	4.	5.
01 VILLA 1 - Kancuan			8		
02 VILLA 2 - Kariacou			4		
03 VILLA 3 - Ka'Mango			3		
04 duplex 1			5		
05 duplex 2			5		
06 duplex 3			5		
07 duplex 4			5		
08 duplex 5			3		
09 duplex 6			3		
10 duplex 7			3		
11 duplex 8			3		
12 duplex 9			3		
13 duplex 10			3		
14 duplex 11			3		
15 duplex 12			3		
16					
17					
18					
19					
20					

Nombre de couchages par catégorie : 59
 Nombre de logements par catégorie : 15



quand ?

➔ 2010 – 2013 / juin 2015

avec qui ?

➔ Direction Générale des Services
 ➔ Comité mixte composé de représentants des hébergeurs, des élus, des services et du bureau d'études

En bref

quelles missions ?

La ville avait préparé un projet de délibération mais souhaitais se faire accompagner pour la validation et la mise en application de celle-ci :

- ➔ Analyse de la volonté de la ville et finalisation de la délibération du Conseil Municipal.
- ➔ Recensement des obligataires en matière de taxe de séjour.
- ➔ Visite des établissements et proposition de classement pour chaque logement.
- ➔ Accompagnement à la composition de l'équipe projet.
- ➔ Définition du schéma organisationnel et aide à sa mise en place.
- ➔ Aide à l'informatisation de la gestion.
- ➔ Gestion des cas spécifiques.
- ➔ Ré-intervention sur ce dossier fin 2015 pour aider la ville à dynamiser le dispositif.

pour quel budget ?

- ➔ Mission initiale : 71 000 € HT
- ➔ Mission spécifique (2015) : 3 500 € HT





En savoir +



nos actions

- **Finalisation de la délibération :** à partir du projet de délibération élaboré par la Direction Générale des Services, mise au point de ce projet à partir des réels objectifs souhaité par les élus.
- **Recensement des obligataires :** mise en œuvre des recherches numériques, terrains et relationnelles afin d'établir la liste des établissements pratiquant la location touristique ; mise à jour de cette liste d'hébergements au fil de l'eau.
- **Visite des établissements :** visite de tous les établissements ne disposant pas d'un classement officiel (agréé Atout France) et définition des critères de confort.
- **Proposition de classement des établissements :** à partir des données produites, proposition de classement par courrier, échange avec les hébergeurs pour justification et contre visite si nécessaire.
- **Accompagnement dans la composition de l'équipe projet :** définition des profils de postes, aide au recrutement interne, et formation du personnel.
- **Schéma organisationnel et aide à la mise en œuvre :** définition des procédures internes et externes pour les relations avec les hébergeurs, les suivis des déclarations et des encaissements, gestion en cas de litiges et visites de contrôle.
- **Informatisation de la gestion :** recherche des solutions existantes, évaluation des solutions, aide au choix final et accompagnement dans la mise en place.
- **Redynamisation du dispositif :** en 2015, après une baisse des encaissements, aide à la redynamisation des dispositifs avec notamment une réunion avec les hébergeurs.

Le problème posé

La ville a pris la mesure de la complexité relationnelle de la mise en place de la taxe de séjour.

Face aux enjeux de recettes - de l'ordre de 300 000 euros par an - elle a souhaité se faire accompagner sur le plan méthodologique, organisationnel, opérationnel et juridique.

notre organisation

- **Durée du recensement :** 2 mois ; **durée du classement :** 4 mois ; **durée de l'accompagnement :** 2 ans ; **durée de la mission spécifique :** 3 mois.
- La mission a été réalisée intégralement en interne.

